

1917 SALMON Charles

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	SALMON
Prénoms	Charles
Grade	Grenadier
Corps	51 ^e Régiment d'Infanterie
N°	1683 au Corps. — CL 910
Matricule	140 au Recrutement
Mort pour la France le	1 ^{er} Septembre 1917
à	La Cote 347 Cote de Douaumont
Genre de mort	tué à l'ennemi
Né le	25 Mai 1896
à	Charleville
Arr ^e municipal (p ^r Paris et Lyon), à débattre rue et N°	Champagne
Cette partie n'est pas à remplir	Jugement rendu le 15 Juillet 1917 par le Tribunal de Cambrai acte du jugement transcrit le 18 Août 1917 Le Cateau (Nord)
N° du registre d'état civil	200-708-1922. (20434)

Né le 25 mai 1896 à 09 heures à Charleville (Ardennes).

Profession Employé de commerce

Domicilié à Paris 18^e, 76 rue Riquet

Fils de Salmon Ernest, brossier, 23 ans (O1873) Etait soldat -en permission- au 145^e R.I en garnison à Montmédy (Meuse) à la naissance de son fils.

Et de Renaud Marie, sans profession, 21 ans (O1875).

Domiciliés à Charleville, rue Bourbon.

Puis à Le Cateau, 14 Grand Place.

Marié le, célibataire

Bureau de recrutement d'Avresnes (Nord)

Matricule 140 Classe 1916

Grade et corps Soldat de 2^e classe au 51^e Régiment d'Infanterie

Mort pour la France Tué à l'ennemi, disparu, le 02 septembre 1917, à l'âge de 21 ans, Cote 347 à Douaumont (Meuse).

Transcription N° 91 à Le Cateau.

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau.

Détail du service Incorporé soldat de 2^e classe au 147^e R.I. le 08 avril 1915; Aux armées le 30 novembre 1915; Passé au 87^e R.I. le 19 novembre 1915; Passé au 51^e R.I. le 30 juin 1916; Blessé le 14 septembre 1916 dans la tranchée François-Joseph, à Belloy en Santerre (Somme); Rentré au dépôt le 05 novembre 1916; Evacué pour maladie le 24 juin

1917; Rentré au dépôt le 10 août 1917; Disparu le 02 septembre 1917, âgé de 21 ans, à la Cote 347 commune de Douaumont (Meuse).

Citation à l'ordre du régiment N°4 du 01 juin 1917: « Grenadier courageux et plein d'entrain a contribué lors du coup de main du 07 mai 1917 à la réussite de l'action engagée»

Décoration, Croix de guerre avec étoile de bronze.

Morphologie: Cheveux bruns ; yeux marrons; front ordinaire; nez moyen; visage rond; taille 1m62; Degré d'instruction générale 3.

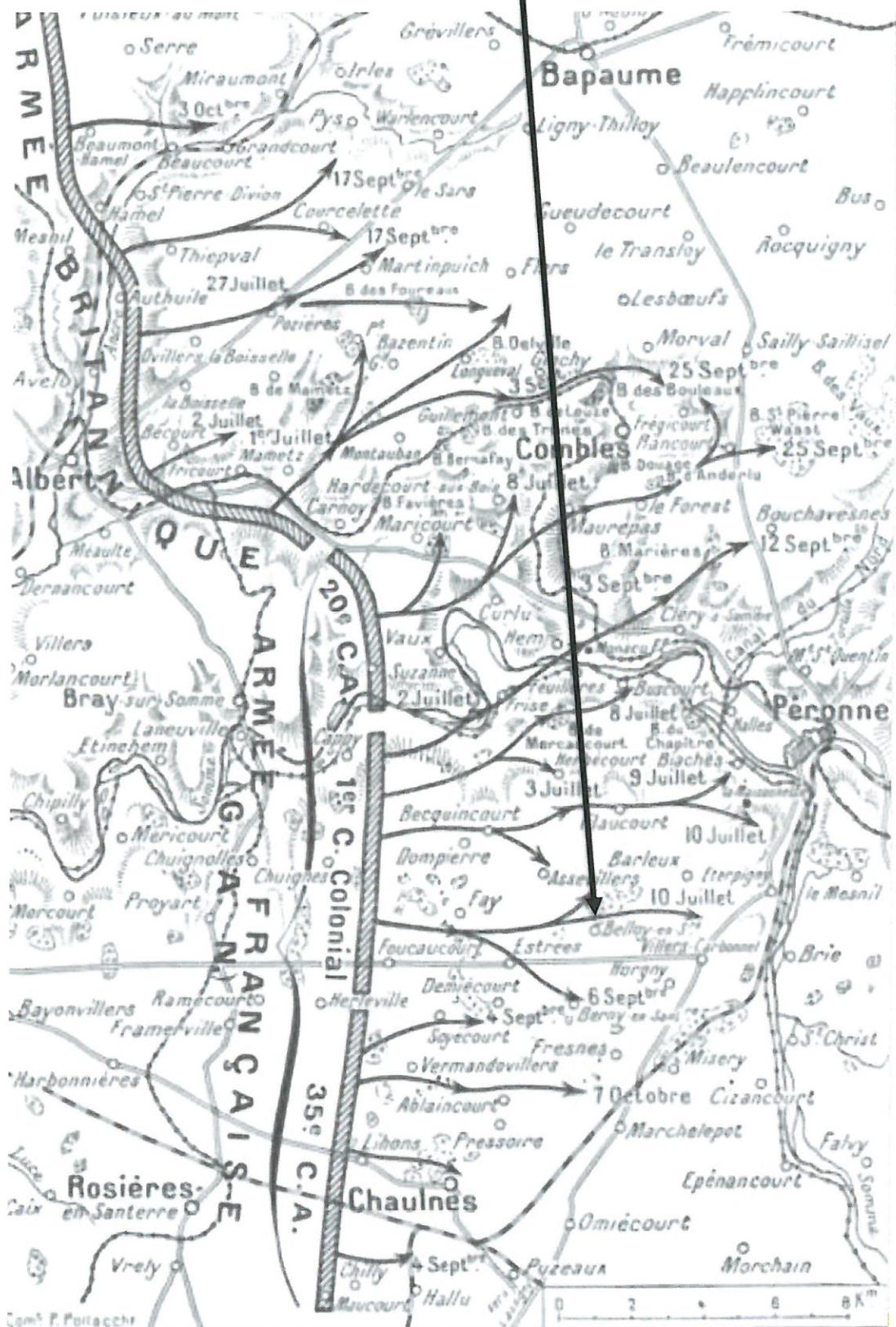
N° 91 Acte de transcription de Décès de SALMON Charles

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Salmon Charles, né à Charleville le vingt cinq mai mil huit cent quatre vingt seize, de Ernest et de Marie Renaud, en son vivant employé de commerce, demeurant au Cateau, soldat au cinquante et unième Régiment d'Infanterie, disparu à Douaumont le deux septembre mil neuf cent dix sept "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au deux septembre mil neuf cent dix sept. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent dix sept, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le quinze juillet mil neuf cent vingt et un en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Le Clercq, Président, Dufaÿ et de Kéguelin, juges, juges en présence de Monsieur Dorlhac, Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Le Clercq, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la

minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et le Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G. Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le treize août mil neuf cent vingt un, onze heures et demie du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au Maire du Cateau, Officier de l'Etat Civil par délégation. Suit la signature de l'adjoint

Lieu de la blessure

Belloy en Santerre (Somme), tranchée François-Joseph.
Carte des combats de la Somme de juillet à fin octobre 1916



JMO du 51^e RI en 1916
 Cote 26 N 643/4, pages 24
Journée du 14 septembre 1916

La matinée a été calme jusqu'à 11 heures.
 Bombardements assez violents l'après-midi.
 A 20^h 30, de l'artillerie a été ouverte un tir de
 barrage sur nos 1^{er} et 2^{es} lignes et atteignit à la
 gendarmerie le barrage de François Joseph. Nous avons
 riposté et l'ennemi est resté intact.
 A 23 heures, 4 travailleurs du 20^e se sont rendus
 à la tranchée en Dard, heure par le 27^e.
 Perdu: officiers: 2 tués: 1 mort (Finet)
 Troupes: tués: 6
 Blessés: 21

Localisation du lieu du décès



Douaumont: Département de la Meuse, Arrondissement de Verdun, Canton de Charny sur Meuse.

Morts au même endroit
Bazuel: Carlier Louis; **Catillon:** Cloest Philbert, Gosse Jules; **Landrecies:** Masson Fernand; **Le Cateau:** Briatte Emile, Debailleux Arthur, Dejardin Raymond, Delwarde Julien, Hublet Henri, **Salmon Charles;** **Le Pommereuil:** Gautier César; **Mazinghen:** Stevance Henri;

Etaient au même régiment
Le Cateau: Salmon Charles

Historique et combats du 51^e Régiment d'Infanterie en 1917

En 1914, Casernement à Beauvais, 6^e brigade d'Infanterie, 3^e Division d'infanterie, 2^e corps d'armée; A la 3^e division d'infanterie d'août 1914 à novembre 1918; Constitution en 1914: 3 bataillons; Fourragère jaune.

1914, Ardennes belges (début août): Stenay, Tintigny, Rossignol, Villers le Loue, Meix; Retraite des 3^e et 4^e armées: Cesse, Buzancy (27 août) puis Dommartin, Blesme; Bataille de la Marne (5-13 sept): Script, St. Lumier, Possesse, Verrières puis la Harazée, Vienne puis Argonne (oct.-jan. 1915): cote 176.

1915, Opérations du 2^e corps en Argonne, forêt de Servon (jan.) puis Champagne: Ravin des Cuisines, cote 196 (mars); Woëvre: Marchéville, Tranchée de Calonne (avril) puis bataille de Champagne: Tahure, butte de Tahure (sept.-oct.).

1916, Woëvre (jan.-juin): Rupt, Génicourt, Trois Jurés puis bataille de la Somme: Belloy en Santerre (juil.-août) puis bois de St. Eloi, Belloy (sept.) puis Berny en Santerre (déc.).

1917, Chemin des Dames: Mont Spin, La Neuville, Le Godat (avril-mai) puis Verdun (juil.): cote 304, Verdun (août à janv. 18): Ruisseau des Forges et cote 304.

1918, Verdun (fév.-avril): Avocourt puis Somme (avril-août), Mailly-Raineval, Aubvillers, Bois St. Hubert; Champagne: Est de Tahure, Bois de Tournerelle (sept.).

JMO du 51^e RI en 1917
Cote 26 N 643/5, pages 21 à 23
Journée du 2 septembre 1917

Le 2^e Bln a relevé dans le quartier de gauche (quartier de Coupien) le Bln Eloumas du 27^e.

Le Colonel prit le commandement du secteur de droite du secteur de la côte à la 304.

La situation du Rgt est la suivante :

2 Bataillons en ligne :

à droite (quartier de Lorraine) 1^{er} Bln (Bln Hubert) ayant 2 Cie en ligne (1^{re} ligne et soutien) et une Cie en réserve.

à gauche (quartier de Coupien) 2^e Bln (Bln Descombes) ayant 2 Cie en ligne (1^{re} ligne et soutien) et une Cie en réserve.

En reserve de Rgt : 3^e Bln (Bln Ramillon) ayant ses 3 Cie en ligne.

La 6^e, derrière le Bln Hubert, la 7^e derrière le Bln Descombes, la 5^e en retrait vers la gauche.

Le secteur qui occupe le Rgt n'est pas organisé. C'est une situation de fin de combat, après l'intégrément par la 5^e Bde de la côte 304.

La première ligne est constituée par quelques trous d'olivier organisés, et les ouvrages qui la joignent : ouvrages de Lorraine, d'Alsace.

Il n'y a que de rares éléments de tranchées. Terroir complètement bouleversé et chaotique. Aucun moyen, aucun abri de jour. De très

Nombreux cadavres sur le terrain
S.C du Colonel : P.C Richard
Porté depuis la relève :

2^e CORPS D'ARMÉE
Stat-Major
1^{er} Bureau
4^e 226/0

au Q.G., le 12 août 1917

ORDRE GÉNÉRAL N° 219

Le 1^{er} Août 1917, le Général Commandant en Chef a décidé que le 51^e Régiment d'infanterie, qui a obtenu deux citations à l'Ordre de l'Armée pour sa belle conduite devant l'ennemi, aurait droit au port de la Fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de Guerre.

Le Général Commandant le 2^e G.A.

Caudoual

Soldat fusillé au 51^e Régiment d'Infanterie

JMO du 51^e RI en 1917

Cote 26 N 643/4 page 22

Cote 20 N 045/4, page 22

Le 25 Août au lever du feu, de l'ordre
Humilié⁽¹⁾ et "guillé" devant le Régiment
rassemblé "feu rai de fait envers un
Supérieur (C^{me} Henry) à l'occasion du service..."

Le 25 août "aux lueurs du jour", devant le régiment rassemblé, le soldat Humilier est fusillé pour voix de fait envers un supérieur, le Commandant Henry, à l'occasion du service.

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Charleville; Recherches AD Nord: Lucie Eresman; Cartographie IGN Géoportail;

